

 <p>COMMUNE DE ROBION Arrondissement d'APT</p>	<p>DE 2022-071</p> <p style="text-align: center;">EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE ROBION</p> <p style="text-align: center;">SÉANCE du 06 décembre 2022</p>
--	---

L'an deux mil vingt-deux et le six décembre à dix-huit heures trente minutes, le CONSEIL MUNICIPAL de cette commune régulièrement convoqué le 30 novembre 2022, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrick SINTES, Maire.

Présents : Guy HOAREAU, Danielle MARROU, Marc VALERO, Monique JOANNY, Laurent MARIANELLI, Marie-José SCHREIDER, Gwénaél LOUAISEL, Marylise GEORGEN, Michel NOUVEAU, Alain LARGERON, Marie-José MONFRIN, Bernard BOUDOIRE, Syndie FABRE, Franck STARON, Florian MOLLIEUX, Christine NALLET, Bijan AZMAYESH, Séverine BERGERET, Noël STEBE, Jean-Yves RICHAUD, Samuel PAGNETTI, Jean-Noël JAUBERT

Absents excusés : Jean-Claude VASSOUT, Odile MOUGEOT, Olivia HILAIRE, Valérie MOUTTE

Pouvoir de : Jean-Claude VASSOUT à Patrick SINTES, Odile MOUGEOT à Danielle MARROU, Olivia HILAIRE à Gwénaél LOUAISEL, Valérie MOUTTE à Jean-Yves RICHAUD

Secrétaire de séance : Marie-José SCHREIDER

7.8 - Fonds de concours tourisme

Monsieur le Maire expose :

Par délibération du 23 juillet 2020, la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse a décidé d'instaurer un fonds de concours tourisme visant à encourager les actions de valorisation et de restauration du patrimoine naturel, culturel et bâti.

Ce dispositif prévu pour la période 2020-2025 répond à plusieurs objectifs :

- apporter à chaque commune membre une réelle opportunité de financement de projets,
- encourager les actions de valorisation du patrimoine qui concourent à la construction de notre identité territoriale,
- développer des itinéraires de randonnée pédestre et de cyclotourisme qui constituent des facteurs d'attractivité et de développement touristique.

Les projets éligibles concerneront les priorités définies préalablement par l'Agglomération :

- la création d'itinéraires cyclo touristiques, pédestres balisés et équipés : consignes, point cycle (sanitaires, rack vélo),
- la restauration, préservation et valorisation du petit patrimoine bâti, du patrimoine naturel et culturel.

La commune de Robion pourrait donc prétendre à un concours financier de la part de la Communauté d'Agglomération Luberon – Monts de Vaucluse à hauteur de 50 % du montant Hors Taxes du projet de création d'un gîte d'étape pouvant servir notamment aux itinérances vélo.

Il vous est proposé :

- d'approuver les opérations suivantes :

INVESTISSEMENTS (HT)		RESSOURCES	
Création d'un gîte d'étape – Itinérances vélo	42 792	Fonds de concours tourisme LMV	20 000
		Autofinancement de la commune	22 792
TOTAL	42 792	TOTAL	42 792

- De solliciter le concours financier de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse dans le cadre du dispositif fonds de concours tourisme - années 2022/2023 - à hauteur de 20.000,00 €.
- De signer avec la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse la convention de financement à intervenir pour cette opération.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,
Par 22 voix POUR (19 présents + 3 pouvoirs) et 5 ABSTENTIONS dont 1 pouvoir (Mmes NALLET, MOUTTE, BERGERET, MM AZMAYESH, RICHAUD)

Approuve les opérations suivantes :

INVESTISSEMENTS (HT)		RESSOURCES	
Création d'un gîte d'étape – Itinérances vélo	42 792	Fonds de concours tourisme LMV	20 000
		Autofinancement de la commune	22 792
TOTAL	42 792	TOTAL	42 792

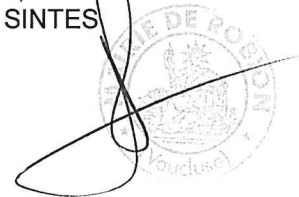
Sollicite le concours financier de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse dans le cadre du dispositif fonds de concours tourisme - années 2022/2023 - à hauteur de 20.000,00 €.

Autorise Monsieur le Maire ou le 1^{er} adjoint à effectuer toutes les démarches et à signer la convention fixant les modalités et conditions de versement des fonds de concours tourisme ainsi que tous documents nécessaires à la mise en œuvre.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
084-218400992-20221207-DE_2022_071-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 08/12/2022

Pour extrait certifié conforme,
ROBION, le 07 décembre 2022
Le Maire,
Patrick SINTES



La secrétaire de séance
Marie-José SCHREIDER